

## Conditions d'accès en déchetterie

Pour accéder en déchetterie, la **carte professionnelle** est **obligatoire**. Elle est à demander auprès des services du SMC (convention).

Tout usager doit respecter les sites, les consignes de tri et les gardiens. En cas de vandalisme, d'agression envers les agents, la direction du SMC se réserve le droit de fermer temporairement la déchetterie.

Les déchetteries sont accessibles aux véhicules de PTAC maximum de **3,5 tonnes**.

Le stationnement des véhicules des usagers n'est autorisé que sur le haut de quai et pendant la durée de déversement dans les bennes.

Toute récupération de matériaux ou d'objets est strictement **interdite**.

Le règlement complet est affiché en déchetterie et consultable sur le site [www.smc79.fr](http://www.smc79.fr).

## Facturation

Après identification, l'agent évalue avec vous les volumes de déchets apportés.

Une signature vous est demandée sur la console portative du gardien.

Vous déposez vos déchets dans les caissons et contenants adaptés.

Vous recevrez une facture le mois suivant. L'agent n'encaisse rien sur place.

Si le montant de la facture est inférieur à 30 euros, les volumes sont reportés d'un mois sur l'autre.

## Horaires des déchetteries

Déchetteries	Jours	Heures
La Crèche ZA Les Groies Perron 1 rue Jules Dumont d'Urville 05 49 05 31 63	Du lundi au samedi	9h-12h et 14h-18h
Ménigoute Le Bourg Nord 05 49 69 10 66	Lundi, mercredi	9h-12h
	Vendredi, samedi	9h-12h et 14h-18h
Pamproux Bel Air 05 49 76 38 97	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	9h-12h et 14h-18h
St-Aubin-Le-Cloud route de Chagnée 05 49 63 26 40	Mercredi, vendredi, samedi	9h-12h et 14h-18h
St-Maixent-L'École Les Courrolles 05 49 76 22 82	Du lundi au samedi	9h-12h et 14h-18h
St-Pardoux La Croix des Vignes 05 49 63 41 02	Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi	9h-12h et 14h-18h
Secondigny La Chollerie 05 49 63 52 33	Lundi, jeudi, samedi	9h-12h et 14h-18h
	Mardi, jeudi	14h-18h
Vasles Gatebourse 05 49 69 98 50	Samedi	9h-12h et 14h-18h
Verruyes Marcilly 05 49 63 31 59	Mercredi, samedi	9h-12h et 14h-18h

## Tarifs SMC 2021 déchets des professionnels et des collectivités

Le SMC du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine propose un service de collecte et de traitement des déchets, **aux entreprises, commerces et administrations** en adéquation avec la réglementation.

*Tous les producteurs et détenteurs de déchets (entreprises, commerces, administrations, collectivités...) qui sont collectés par un prestataire privé ou par le service public des déchets et qui génèrent plus de 1 100 litres/semaines de déchets (tous déchets confondus) sont soumis à l'obligation de tri des 5 flux (déchets de papier/carton, métal, plastique, verre, bois).*

**Décret n°2016-288 du 10 mars 2016**



[www.smc79.fr](http://www.smc79.fr)



SMC du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine  
BP 10023  
79403 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE Cedex  
05 49 05 37 10  
[accueil@smc79.fr](mailto:accueil@smc79.fr) — [www.smc79.fr](http://www.smc79.fr)

## Déchets acceptés en déchetterie gratuits

- Appareils électriques et électroniques
- Batteries
- Cartons
- Cartouches d'imprimantes / CD
- Huiles alimentaires
- Lampes/néons
- Métaux
- Mobilier
- Piles/accumulateurs

## Déchets acceptés payants tarifs HT 2021

-Bois naturel	4 € le m <sup>3</sup>
-Bois traité	11 € le m <sup>3</sup>
-Déchets végétaux	9 € le m <sup>3</sup>
-Déchets non valorisés	33 € le m <sup>3</sup>
-Filtres à huile	0,40 € l'unité
-Gravats (en déchetterie)	20 € le m <sup>3</sup>
-Gravats en apport direct au centre de stockage de Pamproux	8 € la tonne
-Huile noire	0,50 € le litre
-Plastiques durs	12 € le m <sup>3</sup>
-Polystyrène	10 € le m <sup>3</sup>
-Toxiques (produits)	7 € le litre
-Toxiques (emballages souillés)	0,50 € l'unité

## Déchets refusés en déchetterie

- Bouteilles de gaz
- Cadavres d'animaux
- Déchets spécifiques d'activité agricole
- Médicaments
- Ordures ménagères
- Pneus
- Produits amiantés
- Produits explosifs, radioactifs
- Souches

## TARIFS HT 2021

Type de déchets	Moyens	Volume	Tarifs HT
Emballages « ménagers » + Papiers	Bac à couvercle jaune	240 L / 660 L	<b>0,005 € HT</b> le litre
Cartons bruns d'emballages	Bac cartons *	240 L / 660 L	<b>0,009 € HT</b> le litre
	Déchetteries	Illimité	Gratuit
Déchets fermentescibles	Composteur	345 L	Mise à disposition d'1 composteur, retrait au SMC
Déchets assimilables aux ordures ménagères	Bac à couvercle vert	240 L / 660 L	<b>0,02 € HT</b> le litre
	Sans bac	Production < 100 L par semaine	Forfait petit producteur : tous les 15 jours : <b>52 € HT /an</b> toutes les semaines(St Maixent l'Ecole) : <b>104 € HT/an</b>
Autres déchets	9 Déchetteries	Volumes déposés	Facturation selon la nature et le volume de déchets déposés
Gros volumes de déchets	Location	Caissons de 25m <sup>3</sup>	Caisson hebdomadaire : <b>40 € HT</b> Forfait enlèvement caisson : <b>80 € HT</b> <b>+ coût de traitement</b> selon le type de déchets

\* collecte cartons limitée à certains secteurs

## Calcul de la redevance spéciale RS

La redevance est calculée en fonction du volume des bacs, du tarif unitaire (selon le type de déchets), du nombre de semaines et de la fréquence de collecte. Une part fixe de **30 € HT** s'ajoute pour couvrir les frais de gestion.

**Redevance RS = (volume des bacs x tarif au litre x nombre de semaines x fréquence) + abonnement 30 €**

Exemples	Volume	Fréquence	Tarifs HT	Tarifs TTC
Bac emballages/papiers	240L	1 semaine sur 2	<b>31,20 € HT</b>	<b>34,32 €</b>
Bac ordures ménagères	240 L	1 semaine sur 2	<b>124,80 € HT</b>	<b>137,28 €</b>

### Pour les professionnels sur la CC Parthenay-Gâtine :

Si la production de déchets est **inférieure** à 750 litres par semaine, la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères TEOM est obligatoire.**

Si la production de déchets **est supérieure** à 750 litres par semaine, le professionnel s'acquiesce de la **Redevance Spéciale RS.** Penser à faire une demande d'exonération de la TEOM auprès de la CC Parthenay-Gâtine.